

# MC

## TECHNICIEN(NE) EN SOUDAGE

### EN APPRENTISSAGE



#### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Réaumur  
Lycée des métiers industriels, services et process  
4 Rue Salvador Allende, 86000 Poitiers  
Tel : 05 49 61 24 41

## LE MÉTIER

En atelier et/ou sur chantier, en France et /ou à l'international, le titulaire de la mention complémentaire «technicien(ne) en soudage» réalise en autonomie des soudures. Son intervention est manuelle ou il utilise des machines à commande numérique voire des robots.

Ses activités consistent à préparer les éléments à souder, à mettre en place les éléments de protection, à procéder au soudage, à maintenir les équipements liés au soudage. Il ou elle utilise l'outil informatique pour calculer les paramètres de soudage. Il ou elle connaît les paramètres qui ont une incidence sur la qualité. Il ou elle connaît les actions de contrôle, les actions correctives.

Avec de l'expérience, il ou elle peut évoluer vers des fonctions de chef d'équipe, chef d'atelier, chef de chantier. Il ou elle travaille dans tous types d'entreprises artisanales, industrielles (PME, grandes entreprises).

## COMPÉTENCES VISÉES

- Compréhension globale des processus de fabrication.
- Mettre en oeuvre les procédés de soudage.
- Appliquer les règles de prévention des risques professionnels.
- Mettre en oeuvre les équipements de protection collective et/ou individuelle appropriés .
- Analyser une situation.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Soudeur qualifié.
- Gestion des flux de production en soudage.
- Gestion de la qualité en soudage.

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Bac Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle, Technicien d'Usinage, Technicien Outilleur, Maintenance des Equipements Industriels, Construction de carrosserie, Aéronautique option structure, Ouvrages du Bâtiment (métallerie, environnement nucléaire), ou d'un BP Métallier.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs semaines en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 440h
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS de la filière.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

#### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

Pas d'apprentis en 2020/2021

